

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation
9.11.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 26

L'an deux mille vingt trois
le quinze novembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET,
M. RIGAULT, M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme TRAVOUILLO,
Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme LEGEARD, M. AUCHER, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, M. GANDIER, M. BONNET

Pouvoir de Mme Nathalie LEGEARD à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de M. Francis AUCHER à M. Jean-Louis DOUX

Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative budgétaire N° 4 – Budget Ville 2023

M. Gilles ROUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Ville 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 - Charges à caractère général

HYGIENE/020/60632/HYG4/ACH4	+	870,00
HYGIENE/020/60631/HYG2/ACH2	-	870,00
VERTS/823/6135/PAYS	-	1 500,00
VERTS/823/60628/PAYS	+	1 500,00
PARC/830/60632/EVER/BALAYEUSE	+	6 540,00
PARC/020/60632/MECA/ELEVATEUR	+	1 572,00
PARC/820/61551/VRD/TRACTO	+	3 101,00
PARC/820/60632/VRD/VOIRVEH3	+	597,00

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : 24 NOV. 2023

Publié le : 24 NOV. 2023

Notifié le :

VERTS/823/6135/PAYS	-	2 000,00
VERTS/412/60611/SITE	-	2 800,00
VOIRIE/822/60633/REFC/TVXINTERNE	-	3 101,00
PATRBATI/95/6135/BATD/CAMPING	+	7 400,00
PATRBATI/213/60632/SCOL/RENAUDOT	-	6 000,00
PATRBATI/251/60632/SCOL/COUISINE	-	1 400,00
PATRBATI/314/6135/CULT/STECROIX	+	522,00
PATRBATI/020/6135/BATD/AUTRESBAT	-	522,00
URBA/820/6226/URBA	+	5 340,00
CITOYEN/026/61521/CITO/FUNE	+	420,00
VERTS/823/615231/PAYS	+	5 400,00
CAB/020/60632/DGC/CEREMONIES	+	1 130,00
<u>Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante</u>		
FIN/020/6541/FI	+	462,00
FIN/020/6542/FI	-	462,00
CITOYEN/026/65888/CITO/FUNE	-	420,00
<u>Chapitre 66 - Charges financières</u>		
FIN/01/66111/FI	+	10 250,00
<u>Chapitre 022 - Dépenses imprévues</u>		
	-	10 250,00
	-	5 400,00
	-	1 740,00
	-	2 169,00
	-	8 770,00
	-	1 130,00
	-	5 340,00
<u>Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement</u>		
	+	8 770,00
		0,00

.../...

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 021 - Virement de la section d'investissement

PATRBATI/824/21318/82412/BATD/ILOTMARCH

+ 8 770,00

+ 8 770,00

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales

FIN/01/238/FI

FIN/01/21312/FI

+ 6 847,54

+ 6 847,54

15 617,54

15 617,54

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette décision modificative budgétaire et autorise le maire ou son représentant à signer les actes s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20231115-2023-7-10-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023